



**SECTION**  
**DEL**  
**INDRE**  
**ET LOIRE**

**SECTION F.O.-DGFIP 37**

DDFIP INDRE ET LOIRE  
94 Boulevard Béranger  
37 032 TOURS CEDEX 1  
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

## Compte rendu du CHS-CT du 13 mars 2020

*Un seul sujet à l'ordre du jour : Le COVID-19*

Rappel : Le compte rendu diffusé suite à la réunion informelle du 2 mars sur l'épidémie du coronavirus.

La priorité des priorités est de respecter les consignes d'hygiène afin d'éviter la propagation du virus.

Il est pour cela indispensable que nous appliquions à la lettre les recommandations contenues dans les documents en pièces jointes.

Les collègues présentant des symptômes sont priés de se rapprocher de leur médecin traitant ou du médecin de prévention et sont invités à rester chez eux.

NB : Un chef de service pourra ordonner à un agent présentant un risque de rentrer chez lui (en application des règles déontologiques).

De plus une réflexion en Direction Générale devrait confirmer ou pas l'application de la journée de carence ....

Le médecin de prévention a insisté pour que tout soit fait pour freiner le plus possible la propagation du virus car nos structures sanitaires ne pourraient absorber un flux trop important de patients dans les services de réanimation.

Cela signifie que nos services de santé seraient dans l'obligation de trier les patients à traiter en priorité ... Je vous laisse imaginer la suite.

Le Médecin a précisé qu'une même personne peut en contaminer de 2 à 5, qui ne manifestent aucun signe (ex les enfants), mais qui peuvent toutefois contaminer d'autres individus parmi lesquels les plus sensibles (ceux ayant des problèmes de santé et les personnes âgées) qui seront les cas graves.

Le médecin de Prévention reste à l'écoute, au même titre que l'assistante sociale par courriel ou téléphone et pour répondre aux interrogations. Il a aussi indiqué que le « pic » de l'épidémie serait pour la mi-avril.

La Direction nous informe s'être rapprochée des entreprises qui assurent l'entretien des bâtiments afin qu'elles effectuent leur travail dans les conditions préconisées. Il semble que dans la pratique cela ne soit pas tout à fait le cas, car les poignées de portes ne seraient pas nettoyées avec une lingette mais un même torchon sur lequel serait pulvérisé un produit désinfectant.

Par ailleurs, elle a distribué tout le stock de gel hydroalcoolique (1 litre à l'accueil du Champ Girault et 48 flacons dans les autres structures). Elle est en contact, par ailleurs, avec quelques pharmacies afin d'être livrée en priorité quand elles seront réapprovisionnées.

La Direction réfléchit, de plus à étendre le **télétravail**, et possède en stock une cinquantaine d'ordinateurs portables. Le cadre actuel du télétravail pourrait être adapté à la situation d'urgence.

Afin de ne pas pénaliser l'économie du pays, priorité sera donnée aux paiements des traitements (fonctionnaires), des pensions, des salaires des employés des collectivités territoriales et enfin le règlement des factures des fournisseurs des entités publiques.

Outre le télétravail, la Direction réfléchit pour mettre en place le **travail à distance** quand cela est possible. Ex. les collègues qui habitent Loches ou Chinon pourraient travailler sur les sites de leur résidence.

Parallèlement aux précautions à prendre, il convient de mettre en place un dispositif pour permettre aux parents de gérer au mieux **la fermeture des écoles** et donc la garde de leurs enfants.

Pour cela une autorisation d'absence sera accordée (même rétroactivement pour celles ou ceux qui ne peuvent le faire aujourd'hui pour lundi) sur présentation d'une attestation sur l'honneur précisant qu'il est le seul parent à pouvoir garder son enfant.

Des réunions en Direction centrales et locales (les chefs de services du département seront réunis ce lundi ) nous apporteront des précisions complémentaires.

Il est demandé à chacun de suivre l'actualité publiée sur ULYSSE 37 et de mettre à jour dans SIRHIUS ses coordonnées électroniques et téléphoniques afin d'être joignable sans difficulté si cela devait être nécessaire.

## **SECTION F.O.-DGFIP 37**

**DDFIP INDRE ET LOIRE**

**94 Boulevard Béranger**

**37 032 TOURS CEDEX 1**

**Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26**

**Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>**